

20<sup>c</sup>.

# Journal du Lot 20<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

|                                      |          |           |        |
|--------------------------------------|----------|-----------|--------|
|                                      | 3 mois   | 6 mois    | 1 an   |
| LOT et Départements limitrophes..... | 9 fr.    | 16 fr. 50 | 30 fr. |
| Autres départements.....             | 9 fr. 50 | 17 fr. 50 | 32 fr. |

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE  
Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

|  |          |
|--|----------|
| ANNONCES JUDICIAIRES.....                                | 1 fr. 50 |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....      | 1 fr. 50 |
| RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — )..... | 2 fr. 50 |
| » 2 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....        | 4 fr. »  |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Les interpellations sur le chômage n'ont pas été des débats sans cause et sans résultat.** — La grande lutte entre l'Angleterre et les Soviets se fait sentir partout. Elle emplit l'horizon diplomatique. — Répercussion aux Etats-Unis du récent débat sur les paiements provisoires. Il est une dette que les Etats-Unis ont refusé de payer à la France.

J'entendais dire :  
— Maintenant que la Chambre a mis fin à ces interpellations sur le chômage, on pourrait lui demander pourquoi elle les a faites...  
— C'est ça, il faut l'interpellation sur ses interpellations et lui démontrer, en en faisant, qu'elle a tort d'en faire !...  
— Tout de même, elle s'est jugée et condamnée elle-même en clôturant ses débats par un vote de confiance...  
— Tandis qu'elle se fut justifiée en renversant le cabinet !...  
— C'était du moins la seule façon qu'elle eût de donner un sens à son initiative. Car si elle ne croyait pas le gouvernement responsable de la crise, elle n'avait aucune raison de l'interpellation. Dans le cas contraire elle se devait de le renvoyer immédiatement...  
— Ni l'une ni l'autre de ces deux hypothèses n'est juste et raisonnable. Quant à la dernière elle est absurde et néfaste. Avec elle, il n'y a pas de gouvernement possible. Si vous renversez un ministère parce qu'il se trompe, lequel restera debout ? Je réclame que soit enfin proclamé le droit de tout gouvernement à commettre des fautes, lequel ne va pas sans le devoir de les réparer dès qu'elles sont reconnues. Si vous n'admettez pas cette doctrine, il vous faudra ou bien choisir vos gouvernements hors de l'humanité, ou bien les condamner à la totale inaction, qui serait d'ailleurs le pire méfait ! C'est précisément pour savoir si on a bien agi que des explications étaient nécessaires. Or, comment s'expliquer sans débat ? Et vous, monsieur, qui vous fâchez parce que la Chambre a consacré plusieurs séances à discuter la question du chômage, qu'auriez-vous dit si elle ne s'en était pas occupée ?...  
— Tels sont les propos que j'entendis et ce jour-là le dialogue n'alla pas plus avant ! Je vous laisse à décider lequel de ces deux interlocuteurs avait raison et si, même, ils n'avaient pas quelque peu raison tous les deux !

On ne sait pas à quelle promesse Mussolini a cédé, mais on constate le résultat. Et l'on peut être assuré que l'Angleterre n'en restera pas là. Les pays baltes sont un autre point sensible des frontières soviétiques. Ils vont être l'objet de toute la sollicitude britannique et, désormais, ce n'est plus seulement sur l'appui de la France que la Pologne peut compter...  
Dans ce conflit qui va se dérouler sous nos yeux, il sera intéressant de voir le rôle que jouera l'Allemagne. Liée par traité avec les Soviets, suivra-t-elle la chance de ses alliés, ou bien essaiera-t-elle de négocier avec l'Angleterre le prix d'un concours qui peut être précieux ?...

Le récent débat qui s'est institué à la Chambre française sur les versements provisoires devait avoir son écho aux Etats-Unis.  
Justement le 10 mars, une déclaration avait été signée par 116 membres de l'université de Princeton qui s'associent de tout cœur au désir exprimé par la Faculté des Sciences Politiques de l'Université Columbia de voir reviser le régime des dettes de guerre.  
La-dessus discute la presse américaine. Et c'est déjà beaucoup que la controverse reste ouverte devant l'opinion. Le seul fait qu'on en discute encore prouve que l'on ne considère pas l'arrêt comme irrévocable.  
Certes, une bonne partie de la presse américaine se refuse à admettre l'idée d'une révision des dettes et sa principale raison c'est que l'ambassadeur de France a signé l'accord de Washington avec le Secrétaire d'Etat américain aux finances, M. Mellon.  
Mais nos amis américains doivent savoir que la France ne peut être engagée définitivement que par la ratification du Parlement.  
En 1919, à Versailles, le représentant des Etats-Unis avait signé avec la France un traité d'alliance, proposé par lui pour nous faire renoncer à la frontière du Rhin. Cet engagement nous avait paru sérieux parce qu'il était pris par un personnage bien plus haut encore qu'un ambassadeur : par le Président des Etats-Unis, M. Wilson.  
Les Etats-Unis pourtant n'ont pas voulu se tenir pour engagés. Ils ont renié la signature de Wilson. Leur Parlement n'a pas ratifié le traité.  
C'était une dette morale envers la France. Et les Etats-Unis ne l'ont pas payée...

Emile LAPORTE.

— — —

### PETITS MOTS D'ECRITS

## TOUT AUX MÊMES !

C'était à prévoir. Depuis que le réseau des présumptions se resserre autour des caractères du Peureux, voici que, tels que des fantômes venimeux, se dressent contre eux des témoignages du passé, accusations qui jusqu'ici n'avaient pas donné signe de vie mais qui s'éveillent brusquement pour aller ajouter leur pierre à la lapidation.  
Nourric et Duquesne qui, jusqu'à présent, n'avaient point que l'on sache, de casier judiciaire, et paraissent assez estimés de leur voisinage, deviennent maintenant, de par les racontars, d'inévitables et redoutables bandits, qui bien loin d'en être à leur coup d'essai, ont déjà accumulé les coups de maître !  
Complons ! Il y a deux ans la recevance de poste de Terrier fut attaquée dans son bureau par deux individus qui, après l'avoir frappée et terrassée, emportèrent le contenu du tiroir-caisse. Et d'un !  
Vers la même époque, à Terrier encore, un marchand de vins, M. Dermy, fut trouvé étranglé dans sa boutique, et volé, car on ne trouva aucun argent chez lui, bien qu'il fût à son aise. Et de deux !  
Dans la région, un vol avec effraction fut commis par deux hommes, chez une épicière, Mme Bernier. Et de trois !  
Aujourd'hui, c'est, comme par hasard, à Nourric et à Duquesne qu'on impute en bloc tous les forfaits ! Comment se fait-il que sur le moment ils n'aient même pas été inquiétés et que les gens qui défilent leur langue à cette heure aient gardé alors un silence plus prudent encore que celui de Conrart, qui est pourtant légendaire ?  
Je crois volontiers qu'il y a là un procédé assez malin de la police, soucieuse à la fois du succès et du moindre effort — ce qui est très humain, en somme ! — et qui, lorsqu'elle tient un crime — et un bonhomme, est enchantée de reporter sur lui et de lui faire endosser tous ses « ratés » antérieurs. C'est ainsi qu'on se hâte de faire un puzzle

## Informations

### Les dettes russes

On mande au Lokal Anzeiger que M. Tchitcherine, commissaire du peuple aux Affaires étrangères, aurait décidé de venir incessamment à Paris pour donner une impulsion nouvelle aux négociations franco-russes, qui doivent reprendre dans cette ville et qui ont trait en partie aux anciennes dettes tsaristes.

**Négociations franco-allemandes**  
Les négociations commerciales franco-allemandes, interrompues pendant une semaine, ont repris samedi, sous la présidence de M. Bokanowski, ministre du Commerce.

Les deux délégations, après s'être mises d'accord sur les principes du traité de commerce définitif, ont abordé l'étude des modifications à apporter aux accords provisoires actuellement en vigueur.

**Une escroquerie de 40 millions**  
Depuis quelques mois, M. Pachot, commissaire divisionnaire aux délégations judiciaires, était chargé d'enquêter sur les agissements d'une Association de financiers louches, contre laquelle plusieurs plaintes étaient déjà parvenues au parquet.

A la tête de ces financiers se trouvait le fameux Rochette, lequel empruntait de nombreux pseudonymes et possédait une quantité de journaux qui lui servaient à placer des titres sans valeur.  
En outre, les financiers avaient à leur service une équipe de démarcheurs chargés de récolter en province tous les titres d'Etats qu'ils pouvaient échanger contre leurs titres sans aucune valeur. On montrait à ces dupes les journaux de Rochette, dans lesquels ces valeurs fictives avaient des cotes mensongères.  
On estime à 10.000 environ le nombre des dupes et à 40 millions le montant des escroqueries commises.

**A Genève**  
Le Conseil de la Société des Nations a fixé le nouveau régime de la Sarre. M. Stresemann s'est rallié aux propositions de MM. Briand et Chamberlain, portant que les troupes d'occupation ne tarderont pas à être retirées de la Sarre et qu'une armée internationale de 800 hommes sera maintenue.

**Un nouveau titre à M. Mussolini**  
On annonce que M. Mussolini prendra prochainement un titre semblable à celui de Bismarck dans l'ancien empire allemand. Ce titre serait plus grand, que celui qu'il détient actuellement, de « chef du gouvernement ». Le décret accordant cette dénomination à M. Mussolini interviendrait d'ici peu, pensent-on généralement à Rome. A la même date, le Conseil d'Etat sera réorganisé. Le journal fasciste Tenere annonce pour la première fois, ces changements importants.

**La présidence des Etats-Unis**  
Interviewé, M. Otto Kahn, le grand banquier et philanthrope new-yorkais, a déclaré que M. Coolidge sera sans peine réélu à la présidence américaine en 1928, s'il pose sa candidature.  
— Quoi que certains aient pu dire, a ajouté M. Kahn, la prospérité des Etats-Unis est très réelle et ne disparaîtra pas de sitôt. Le seul point noir à l'horizon est la situation des fermiers, qui est particulièrement critique dans le Moyen-Ouest.

**La conférence navale à trois**  
Le département d'Etat américain fait savoir qu'il a invité la Grande-Bretagne et le Japon à se rencontrer avec la délégation des Etats-Unis à Genève dans un temps aussi rapproché que possible du 1<sup>er</sup> juin prochain pour discuter les possibilités d'une nouvelle limitation des armements navals.  
C'est par l'intermédiaire des ambassadeurs de Grande-Bretagne et du Japon à Washington que cette invitation a été transmise.

Il est possible que le gouvernement américain demande officiellement à la France et à l'Italie d'envoyer des observateurs à la conférence.

**Au Mexique**  
Le ministère de la guerre du Mexique annonce que 42 rebelles et 6 fédéraux ont été tués au cours d'une bataille qui s'est livrée à Los Altos.

**En Chine**  
On mande à l'Observer qu'on s'attend à ce que Nankin tombe aux mains des nationalistes dans deux ou trois jours, leur avance le long du Yang Tse ayant progressé d'une manière si satisfaisante qu'elle leur permet de pousser plus avant macabre avec les ossements de Bures et ceux des Essarts-le-Roi, en établissant que les uns et les autres sont ceux de Camille Péguy, victime « classée ». Cela écite de nouvelles recherches, de la fatigue et du dérangement. Et puis, on fond, un seul crime, au point de vue de la morale, c'est préférable à deux crimes ! (De l'Avenir).

Louis MARSOLEAU.

## EN PEU DE MOTS...

— Un télégramme de Tokio annonce que des tempêtes sur mer ont interrompu les communications par câble. On craint un nouveau cataclysme.

On annonce la mort du général Beaudémoulin, ancien chef de la maison militaire de M. Poincaré, alors président de la République.

— On mande de Carthagène, que le sous-marin espagnol B-6 est resté 72 heures en plongée, au cours d'exercices d'études.

— Des secousses sismiques ont été ressenties dimanche, sur le littoral des Pyrénées Orientales. On ne signale aucun accident.

— Un géologue clermontois, M. Demary, a découvert près du village de Lachaux (Clermont-Ferrand), un important filon de minéral de radium. Les prospections continuent sur les indications de Mme Carie.

## NOS ÉCHOS

**Erreurs.**  
C'est un film de chez nous, un film dont toute l'action se déroule en Tunisie. Espérons qu'il ne passera jamais la Méditerranée, car nos amis de Tunis et d'ailleurs en riraient bien.

Les indigènes représentés dans ledit film sont tour à tour Algériens, Tunisiens et Égyptiens, sans qu'ils se décident pour une nationalité.

Il y a tantôt une scène de tribunal qui a fait hondir les Tunisiens de Paris. On y voit des cavaliers touaregs encadrer l'accusé ! Nos metteurs en scène vont parfois un peu fort.

**Leurs mots.**  
C'est une fillette charmante et innocente. Elle n'a, il est vrai, que cinq printemps.

L'autre jour, elle regarda longuement son papa, paraissant livrée à d'importantes réflexions.  
— Son père s'en étonna et lui demanda ce qu'elle cherchait.  
— Papa, demanda alors la fillette, je voudrais savoir...  
— Quoi ?  
— Quand tu seras vieux, très vieux, est-ce que...  
— Est-ce que quel ?  
— Est-ce que tu seras mon grand-père ?

**Effrayante perspective.**  
C'était l'autre soir, à la Chambre. M. Bourlois, le jeune député communiste de l'École de Bobigny, voulait qu'on discutât sur le champ son interpellation sur les incidents de Puteaux : un paisible promoteur, fut, une nuit, grièvement blessé par des agents qui l'avaient pris pour un dangereux malfaiteur.

Attendez que la justice ait terminé son enquête ! lui objecta M. Albert Sarraut.  
Alors, M. Bourlois se campa à la tribune et, d'un ton mélodramatique, répondit :  
— J'attendrai, et j'espère que j'obtiendrai justice, car si je ne l'obtiens pas — et il est un geste de menace à l'adresse du Gouvernement — eh bien... je remonterais à la tribune !

Effrayante perspective qui mit en joie l'Assemblée... Allons, le grand soir n'est pas encore pour demain !

**Le lynchage après la noce.**  
Dans un hebdomadaire, paraissant à Nîmes et intitulé : *Hebdo-Vie*, nous lisons ce compte rendu de mariage :  
« A la sortie de l'église Sainte-Perpétue, une double haie attendait les mariés. Ceux-ci quittèrent l'église aux sons des orgues, qui éclatèrent magnifiquement. Puis, cortège et invités s'en furent qual de la Fontaine, dans les salons de la mère de la mariée *lyncher*, au milieu d'une foule compacte et élégante... »

Sans doute, ils se sont lynchés entre eux.

**Rendez les noms !**  
Ayant appris qu'un sénateur français portait le nom de Milan, M. Mussolini s'est fâché et a fait savoir qu'il levait contre nous sa fameuse forêt de bâtonnets si le parlementaire ne renonçait pas à ce patronyme italien.

Mlle Gina Palermo a été elle aussi invitée à se débaptiser promptement.  
Ajoutons qu'il faudra interdire à Monte-Carlo, à Aix, à Vichy, à Deauville, le jeu de Trente et quarante.  
Les noms italiens sont considérés comme des noms de guerre !

LE LISIÈRE.

## LES CHANTRES DU QUERCY

# LE LOT A PETITES JOURNÉES

Nous sommes heureux de constater que le succès du beau livre de M. Eugène Granjé s'affirme et grandit. L'œuvre de notre très distingué collaborateur est de plus en plus appréciée à mesure qu'elle est mieux connue. De proche en proche, elle gagne des milliers de nouveaux lecteurs, et nous sommes convaincus que son succès ne cessera de grandir.

La semaine dernière, notre confrère Roger Bastide lui consacrait un bel article dans *Comœdia*. Nous avons plaisir à reproduire aujourd'hui celui de M. Henri Pesron qui vient de paraître dans l'Union Vélocipédique de France, journal qui est lu dans la France entière par tous les meilleurs touristes :

A petites journées... quel sous-titre de volume pouvait m'être d'avantage que celui du dernier livre de M. Eugène Granjé, notre très sympathique chef de file du Lot.

A petites journées... c'est-à-dire voyager sans itinéraire obligatoire, employer son tout mes jambes et mon vélo, pouvoir musarder parmi les souvenirs historiques, revenir savourer une seconde fois le site déjà admiré, avoir le loisir de s'intéresser à la vie locale pour chercher à la comprendre, savoir découvrir, en résumé, prendre volontairement tout le temps nécessaire pour goûter sans en omettre un seul les mille charmes divers de toute excursion, c'est la méthode de tourisme que j'affectionne et dont l'application, pendant mes courtes vacances d'été, m'a donné les plus agréables sensations.

Et à petites soirées, au coin du feu, comme l'auteur de la préface le recommande, j'ai fait connaissance avec les beautés de ce Quercy que j'ignais hier encore, et ce talent de l'écrivain me fait désirer visiter demain.

Si la lecture de *Grâceuse au Béré Bleu* ne nous avait pas déjà fait pressentir que M. Granjé est poète à ses heures, la lecture des premières pages de *Lot à petites journées* nous l'auroit démontré. Avec quelle couleur et quelle variété sa muse ne nous décrit-elle pas les allées et venues de ces grands et petits ruisselets qui sillonnent la province, et dont les noms seuls sont des charmes. La Cère, la Borrezè, le Bécou, l'Ouyssè, l'Alzou, le Céle, le Vert et le Vers... J'entends laisser à mon guide le soin de vous narrer comment ce dernier vagabonde, avant d'aller se perdre dans le ciel « Oll » (1) :

« Le filet d'eau initial naît dans un ravin qui domine l'ombre tournaute du donjon de Soyries, antique parure d'un noble paysage. Tout de suite, des affluents lui viennent de la plupart des combes d'alentour. Grossi, il va à peu près faire vire les roues à palettes d'un chapetel de moulins, si voisines les uns des autres, que presque tous les meuniers voient fumer les toits des fariniers d'amont et d'aval, leurs confrères. Tour à tour, deux villages viennent se pencher sur ce miroir glissant. Ils sont Bards de grâces rustiques dans le bout du monde où ils vivent retirés...  
« Siôt qu'il a dépassé Boucayrac, un décor nouveau l'accueille brusquement. Finie l'idylle du russeau nonchalant aux rives bocagères. C'est un torrent défilé aux allures de canon de gaver pyrénéen.  
« Les côtes cessent de descendre à la vallée en pentes accessibles au vigneron ou au berger. Ils ont rompu la communication avec elle et la dominant du haut des rochers à pic, voilà de surprenantes aiguilles de 30 mètres de hauteur : le sommet arrondi de l'une se penche sur la route, la pointe de l'autre s'étile comme celle d'un épieu. En face des escarpements s'érigent vertigineux. Le ruisseau en a creusé la base. Il murmure dans l'ombre après avoir chanté au soleil... »

Par cet aperçu exquis, vous pouvez juger comment l'auteur sait nous dépeindre Rocamadour, le gouffre de Padirac, les grottes de Lécave et toutes les célébrités touristiques que les affiches artistiques du P. O. nous ont déjà fait entrevoir. C'est un véritable régala littéraire.

(1) Nom romain du Lot.

Henri PESRON.



**Saux**  
**L'inclémence du temps.** — Nos braves habitants du plateau ont suivi anxieusement le marche de l'inondation désastreuse. On en est trop près pour ne pas s'en étonner. Beaucoup ont des parents, des amis, des connaissances particulièrement éprouvés par le fléau, et tous prennent part à leurs peines tout en jugeant, de loin, l'étendue de leur malheur.  
 Différemment, chacun souffre de l'inclémence du temps sans subir les ravages d'une inondation.  
 Malheureusement l'atmosphère n'a pas l'air de se modifier, il a plu toute la nuit de samedi à dimanche et toute la journée de ce dernier jour. Le vent du nord soufflait très violent et, parfois, la neige tombait.  
 Tous ces faits sont-ils le présage d'une seconde mauvaise année ? Il faut malgré tout que nos braves paysans disent comme le poète faisant parler un cultivateur en face de sa future récolte :  
 « Naines au vent comme il flaire ;  
 « Sans doute un pressentiment noir.  
 « Soudain son visage s'éclaira  
 « Sous le rayon blanc de l'espoir. »

**Montcuq**  
**Avis de dettes.** — Monsieur PICHOUTOU Casimir, fauteur à Montcuq, prévient le public qu'il ne répond plus des dettes que pourrait contracter sa femme Marie PICHOUTOU née Marie MOLINIE.

**Puy-l'Évêque**  
**Nécrologie.** — Samedi matin, est décédé, après une longue maladie, M. Jean Bercegol, 22 ans, étudiant en droit, fils du greffier de paix.  
 Dans ces si cruelles circonstances, nous prions la famille de croire à nos condoléances les plus attristées.

**Arrondissement de Figeac**

**Figeac**  
**Réunion des commerçants.** — Vendredi soir à eu lieu au théâtre municipal, une réunion des adhérents à la Fédération du commerce et de l'industrie de la section de Figeac.  
 Après avoir fourni quelques renseignements sur les journées de prestations, dont l'élevation de la taxe avait provoqué un mécontentement général, M. le président fait connaître qu'on ne saurait se soustraire, pour cette année, au paiement de la dite taxe, mais il importe qu'une protestation soit adressée aux pouvoirs publics pour les mettre en garde sur les conséquences que peut entraîner l'élevation constante des charges qui pèsent déjà trop lourdement sur les commerçants. Dans ce but, il donne lecture à l'assemblée d'un vœu de protestation qui sera transmis à la Chambre de commerce du Lot, pour être présenté à la prochaine session du conseil général. Ce vœu a été voté à l'unanimité.  
 Au cours de cette réunion, il a été procédé à la réélection des membres du bureau, dont le mandat avait expiré. L'élection a eu lieu au bulletin secret. Presque tous les membres du bureau sortant ont été réélus à une forte majorité. Dans la composition du nouveau bureau, nous voyons figurer avec plaisir, comme nouveaux membres, M. Petit, marchand de nouveautés, et M. Bouysou, maître d'hôtel.  
 Une nouvelle réunion aura lieu dans quelques jours, après la réception des feuilles d'impôts, afin de recueillir les réclamations des contribuables et étudier les errements ou injustices qui auraient pu y être relevés.  
**Dégrevements en faveur des propriétaires exploitants.** — Nous rappelons aux propriétaires-agriculteurs, exploitant pour leur propre compte et non assujettis à l'impôt sur le revenu que l'article 2 de la loi du 19 décembre 1926 leur donne droit à une réduction du principal de la contribution foncière établie sur leurs terres à condition que la somme du revenu cadastral de leurs propriétés non bâties majoré de 75 0/0 et du bénéfice agricole forfaitaire ne dépasse pas 4.000 francs.  
 A cet effet un registre de déclarations est à la disposition des intéressés à la Mairie jusqu'au 31 mars, dernier délai.  
 Les déclarants doivent se présenter avec la feuille d'avertissement de 1926 à défaut de celle de 1927.  
**Collège Champollion.** — Comme suite à une information du 7 mars dernier concernant le Collège de Jeunes filles de Figeac, nous rappelons que des cours d'enseignement primaire supérieur sont organisés au Collège de garçons depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1926.  
 L'enseignement qui y est donné est essentiellement pratique et s'adresse aux jeunes gens qui n'ont pas l'intention de poursuivre des études secondaires. Il permet l'accès à certaines fonctions administratives. Postes, Contributions Indirectes, Chemins de fer, Brevet élémentaire.

Cet enseignement paraît appelé à rendre de très réels services aux enfants de notre région qui sont désireux de compléter leurs études primaires et d'arriver rapidement, sans trop de frais, à se faire une situation.  
 Ces cours déjà fréquentés par un certain nombre d'élèves sont appelés à se développer encore.  
 M. le Principal se tient à la disposition des familles que cette note pourrait intéresser et qui voudraient à ce sujet lui demander les renseignements nécessaires.

**La Maison Desmarais Frères, malgré les dégâts causés à ses départs de Cabors, par l'inondation du 9 mars, et de grosses pertes de marchandises, n'est toujours ouverte. Elle continue à recevoir les commandes et les livraisons. Elle a fait passer les stocks en caisses, bidons, fûts, etc., et a fait expédier par wagons les marchandises. Elle a fait passer les stocks en caisses, bidons, fûts, etc., et a fait expédier par wagons les marchandises. Elle a fait passer les stocks en caisses, bidons, fûts, etc., et a fait expédier par wagons les marchandises.**

**Ed. BLANC, Représentant, CAHORS.**

**Calare**

**Elections municipales complémentaires.** — Dimanche, les électeurs de Calare ont été appelés à remplacer deux conseillers municipaux décédés, MM. R. Riquès, Prudent, et Louis Gazeau.  
 Le Conseil municipal avait choisi pour ses candidats MM. Pons et Largentie, qu'ils avaient décorés du titre de candidats du parti radical et radical-socialiste.  
 Nous avons déjà protesté contre l'épithète donnée à ses candidats par une assemblée aux opinions hétéroclites ne représentant en rien les opinions dont nos conseillers auraient affublé leurs candidats, estimant, du reste, passablement osé à un conseil nommé depuis trois ans, de se substituer à des électeurs dont il ignore les opinions actuelles.  
 En face des candidats du Conseil municipal qui s'étaient contentés du titre de « républicains démocratiques », il y avait une autre liste composée de MM. Louis Gazeau, petit-fils du Conseiller défunt, ancien maire républicain de Calare, et M. André Cajare de Lagarrigue de Gaillac. Les électeurs ont voté. Il y a eu 12 bulletins blancs.  
 La majorité absolue était de 151 voix.  
 Ont obtenu : Louis Gazeau, 146 voix ; Jules Pons, 139 voix ; André Cajare de Lagarrigue, 136 voix ; et Largentie Emilien 127 voix.  
 Inscrits : 409.  
 Votants : 313.  
 Il y a ballottage et les électeurs sont appelés dimanche prochain à un nouveau scrutin.  
 C'est en vain qu'invoquant la solidarité républicaine, nous avons invité les deux candidats républicains les plus favorisés à former une liste unique, dans le but d'éviter que, par suite de la division dans le parti républicain, un outsider réactionnaire trouve le moyen de se faire nommer.  
 Les vieilles barbes du parti républicain radotent, disent les jeunes politiciens. Ce sont cependant ces vieilles bar-

bes qui ont amené, dans les moments difficiles, la majorité républicaine à Calare. J'ai bien peur que les jeunes ne sachent plus assurer au parti républicain la cohésion qu'il avait au moment du prolétaire.  
 Les vieux ont fait leur devoir. Ils déclinent la responsabilité de la division du parti, qu'ils avaient su éviter autrefois.

**St-Félix**  
**Les effets de la pluie.** — A la suite des pluies torrentielles de ces derniers jours, le chemin rural de St-James, non encore livré à la circulation, s'est effondré sur une longueur d'environ 50 mètres, au lieu dit Listour. La circulation des trains a été interrompue pendant quelques heures sur la ligne d'Aurillac, la suite de cet effondrement.

**St-Céré**  
**Union musicale.** — L'Union musicale de Saint-Céré a été, ces temps derniers, cruellement atteinte par le décès de deux de ses meilleurs et plus fidèles musiciens : MM. Gausset, qui, bien qu'ayant dû quitter la Société depuis deux ans par suite d'une touge et cruelle maladie, avait laissé le souvenir d'un sociétaire dévoué et d'un charmant camarade, et M. Fernand Marcelliac, qui comptait parmi les membres les plus fidèles et les plus sympathiques.  
 Nous renouvelons ici à ces deux familles si durement éprouvées toute l'émotion que ces deux décès, survenus à quelques jours d'intervalle, ont causés dans le cercle d'amis que ces deux sociétaires s'étaient créés au sein de l'Union musicale.  
 Ainsi, cette Société qui fut jadis florissante, se trouve, par suite de deuils renouvelés, privée de la plupart des éléments qui assuraient le succès de ses auditions. Pourtant, après le découragement momentané qui en a été la conséquence, le bureau a estimé qu'il y avait lieu de reprendre les répétitions et de songer à renouveler le répertoire avec le concours de vingt jeunes musiciens de l'Ecole supérieure. C'est pourquoi il fait appel à toutes les bonnes volontés pour un sérieux essai de réorganisation.

**Arrondissement de Gourdon**

**Salviac**  
**Livraison de la récolte des tabacs en 1926.** — Malgré les inondations d'avril 1926 et la sécheresse de la même année, la récolte des tabacs de 1926 donne des résultats relativement satisfaisants. On n'eût pas à constater de maladie de blanc, de nielle, ni de rouille, 123 planteurs avaient été inscrits pour une superficie de 32 hectares 72 ares 94 centiares.

Pieds primitivement plantés : 384.501. Détruits : 54.223. Feuilles livrées : 2.629.310. Nombre de kilogrammes : 20.489 ; 1<sup>re</sup> qualité : 20.092 ; 2<sup>e</sup> qualité : 299 ; 3<sup>e</sup> qualité : 47 ; 4<sup>e</sup> qualité : 40.  
 Il a été payé par les premières présentations : 15.962 kilogrammes ; robes : 4.679 kilogrammes.  
 Valeur des primes et des robes : 8.063 fr. 90 ; montant total argent : 120.690 francs 19.  
 Quantité rejetée du classement : 67 kilogrammes. Nombre de kilogrammes à l'hectare : 627 kilogrammes.  
 Feuilles au kilogramme : 128 feuilles, 4 plantes détruisent leur récolte pour manque de végétation. La ristourne s'élève à 0,30 0/0.  
 Il y a 123 planteurs, la ristourne supplémentaire est de 300 francs.

**Dégagnac**  
**Foire.** — Suivant la grande foire de Gourdon du premier vendredi de Carême et ainsi contrariée par le mauvais temps, notre foire n'a pas eu son importance habituelle.  
 Voici les cours, en légère hausse sur les bœufs gras, agneaux de lait et moutons de boucherie, qui ont été pratiqués :  
 Bœufs gras, de 215 à 280 fr. les 50 kilos ; bœufs de travail, de 4.000 à 5.700 fr. ; bœufs de commerce, de 4.000 à 5.400 fr. ; bouvillons, de 3.000 à 3.500 fr. ; bouvillons d'Auvergne, de 1.500 à 2.800 fr., le tout la paire.  
 Moutons de boucherie, de 4 fr. 50 à 4 fr. 75 le kilo ; agneaux de lait, de 5 fr. 75 à 6 fr. 50 le kilo ; brebis d'élevage, de 215 fr. à 280 fr., suivant qualité et grosseur.  
 Poules, 5 fr. ; poulets, de 5 fr. 25 à 5 fr. 50 ; canards, de 4 à 4 fr. 25 ; dindons, de 3 fr. 75 à 4 fr. ; lapins domestiques, 2 fr. 75, le tout le demi-kilo.  
 Œufs, 5 fr. la douzaine.

M. l'Administrateur de  
**PARIS-MATIN**  
 14, Boul. Montmartre  
 PARIS-IX<sup>e</sup>

Bulletin d'abonnement annuel à  
**PARIS-MATIN**

Je déclare souscrire un abonnement d'un an au journal quotidien Paris-Matin, à partir du premier numéro de ce journal.  
 Je joins à ce bulletin le montant de cet abonnement, soit la somme de **85 francs**, dès la réception de laquelle il est entendu que vous m'adresserez en prime absolument gratuite et franco de port et d'emballage, les deux montres (chronomètre pour homme et montre-bracelet pour dame) décrites par ailleurs.

Nom : \_\_\_\_\_  
 Profession : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Localité : \_\_\_\_\_ Département : \_\_\_\_\_

SIGNATURE

Expédiez les fonds à votre convenance, soit en mandat-poste, mandat-carte, chèque ou compte chèque-postal numéro 1014-23

**DÉPÊCHES**

Paris, 11 h. 20.

**EN CHINE**  
 De Londres. — Le correspondant de la « Westminster Gazette » à Shanghai, télégraphie que l'ordre a été donné aux 800 Anglais et Américains habitant Nankin d'évacuer la ville, par crainte qu'elle tombe aux mains des Cantonais, non par la force des armes, mais par la trahison.

**TROTSKY SERAIT REHABILITE**  
 De Berlin. — De Riga, on mande que la réhabilitation de Trotsky est imminente.  
 L'ancien chef de l'opposition serait nommé directeur du bureau principal des Concessions.

**LES GREVES EN POLOGNE**  
 De Varsovie. — Les ouvriers de l'industrie métallurgique ont l'intention de soutenir les grévistes.

**TIRAGES FINANCIERS**  
 Au tirage de la Ville de Paris 1865, le numéro 69.870 gagne 150.000 fr. ; le numéro 470.827 gagne 50.000 francs.

**APRES LA CONFERENCE DE LA S. D. N.**  
 De Berlin. — Commentant la décision de Genève, au sujet de la question Sarroise, les journaux de la Sarre écrivent que le compromis représente la victoire très nette pour la France et un très grave échec pour les intérêts allemands dans cette région.

**LES CHANGES**  
 Les changes à 11 heures étaient :  
 Livre, 124,03.  
 Dollar, 25,55.

**Suites de gripes**  
 Faibles, amaigris, nerveux, épuisés, déprimés, c'est ainsi que vous laissez la grippe. Aussi de toute nécessité faut-il prendre immédiatement un reconstituant pour augmenter votre vitalité et votre résistance à l'infection. Fortifiez vos nerfs et vos muscles, enrichissez votre sang en faisant usage de la Quintonine. Vous verrez un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table et vous prenez de ce vin fortifiant ainsi obtenu un verre à madère avant chaque repas, vous obtiendrez les meilleurs résultats. Le flacon de Quintonine vaut seulement 4 fr. 50.  
 Pharmacie Orliac à Cahors.

**Mairie de St-Martin-de-Vers (Lot)**  
 Le Dimanche 20 Mars, à 10 heures, il sera procédé en la salle de la Mairie, à la vente aux enchères publiques d'un gros noyer, situé au coin du Foirail, à l'embranchement de la route de Fages.  
 Il sera vendu, en même temps, des Meubles provenant de la Mairie, également aux enchères.

**FOIN et SAINFOIN à VENDRE**  
 S'adresser au Bureau du Journal

**TRICOTEUSES** Recueillies, Circulaires, toutes Jauges, Laines, cotons, fils. Prix de gros, Cat., éch., apprent. gratuit. LA LABORIEUSE, 35, cours Pasteur, Bordeaux.

**ETUDE DE Maître G. FONTANGES**  
 Docteur en droit  
 AVOUÉ A FIGEAC (Lot)  
 (Successeur de son père)

**EXTRAIT**  
 d'un Jugement de séparation de corps

D'un jugement contradictoirement rendu par le tribunal civil de première instance du Département du Lot le dix novembre mil neuf cent vingt-six, enregistré et signifié,  
 Entre : Monsieur ARCI-MOLES Jean-Baptiste, propriétaire, demeurant et domicilié à la Ténouzie, commune de Saint-Perdoux (Lot),  
 Et Madame Marie SEL, épouse de M. Jean-Baptiste ARCI-MOLES, sans profession, domiciliée à Ténouzie, commune de Saint-Perdoux (Lot),  
 Il a été prononcé de corps à été prononcée entre les époux ARCI-MOLES-SEL, aux torts et griefs de la femme et au profit du mari.  
**Pour extrait.**  
 Figeac le quatorze mars mil neuf cent vingt-sept.  
 G. FONTANGES  
 Avoué

Feuilleton de « Journal du Lot » 13

**LE GANON DE LA RUE DE BERNE**

PAR Paul MONTFERRAND

VI

Mais l'homme se fit encore tirer l'oreille pendant de longs jours. Enfin, ce matin, il s'est exécuté et, sur la page de l'album portant l'inscription « Honduras », sur la page dont une seule case, celle réservée à la merveille, est occupée, M. Chaplard y a écrit l'émouvante, l'incomparable joie de coller « le bistre de 1864 » qui se cache encore sournoisement dans sa petite enveloppe dont, bientôt, le doigt pieux de son nouveau propriétaire le tirera.  
 Ah, décidément, l'année commence bien pour ce magistrat !  
 On frappe à la porte.  
 M. Chaplard tressaille, il referme l'album, le place dans son tiroir, y met également la précieuse enveloppe, se compose un morne visage et crie :  
 « Entrez ».  
 L'appariteur paraît.  
 — M. le Juge, dit-il, M. Jovanne demande si vous pouvez le recevoir.  
 M. Jovanne est un des collègues de M. Chaplard. Il occupe un bureau

voisin du sien. Mais les deux magistrats, très différents l'un de l'autre, n'ont, entre eux, aucune relation et tous leurs rapports se bornent à un échange courtois mais froid de saluts lorsqu'il leur arrive de se rencontrer dans les couloirs ou les escaliers du Palais de Justice.  
 — Que veut-il, demande M. Chaplard sur un ton excédé ?  
 L'appariteur fait comprendre qu'il l'ignore.  
 — Qu'il entre !  
 Un gros homme souriant, au teint fleuri, à la moustache rousse, aux yeux bleus saillants pénètre dans le bureau.  
 — Bonjour, mon cher collègue, s'écrie-t-il d'une voix forte ! Permettez-moi, puisque nous sommes à l'époque des vœux, de vous présenter les miens.  
 M. Chaplard qui s'est levé met sans excès d'empressement sa main dans celle que M. Jovanne lui tend, bredouille d'une voix mourante quelques paroles inintelligibles et pense :  
 « J'espère, tout de même que ce n'est pas pour me souhaiter la bonne année que ce pachyderme hilare m'a dérangé. »  
 Il consent tout de même à désigner un siège à M. Jovanne.  
 — Voici ce qui m'amène, dit celui-ci en s'asseyant. J'ai appris que vous êtes chargé de l'instruction du vol de la rue de Berne.  
 — En effet, prononce M. Chaplard d'un ton sec pour bien marquer qu'il

n'aime pas beaucoup qu'on s'occupe de ses affaires. Et il ajoute avec une mordante ironie :  
 — Connaissez-vous la retraite du coupable, par hasard, mon cher collègue ?  
 — Pas encore, répond M. Jovanne bonhomme... pas encore, mais il se pourrait que j'obtienne, ces jours-ci, d'intéressants renseignements que, bien entendu, je vous communiquerai avec plaisir...  
 Si, toutefois, vous n'y voyez pas d'inconvénient.  
 M. Chaplard ne répond pas, mais, par une inclination de tête, fait comprendre qu'il ne refusera point les renseignements qu'on veut bien lui offrir.  
 M. Jovanne reprend :  
 « J'instruis, depuis plusieurs mois, une affaire d'espionnage très compliquée, encore très mystérieuse, dont le seul inculpé français (je dis français car le nombre des complices étrangers connus, mais forcément inaccessibles, est assez grand) s'est donné la mort en prison.  
 — C'est tout ce que vous savez, mon cher collègue, demande M. Chaplard sur un ton d'amabilité qui lui est si peu habituel que lui-même s'étonne d'entendre le son de sa voix.  
 — Absolument tout, jusqu'à présent.  
 — Je n'ai encore examiné que très superficiellement mon dossier. Je ne commencerai l'audition des témoins que dans deux ou trois jours. Les

renseignements que vous avez bien voulu me fournir me seront, évidemment, très utiles. Si j'en obtiens de mon côté, que je juge intéressant de vous communiquer, je n'y manquerai pas.  
 — Moi de même.  
 M. Jovanne s'est levé. M. Chaplard l'accompagne jusqu'à la porte, lui serre la main, revient précipitamment à sa table.  
 — Et maintenant, dit-il en se frottant les mains, collons à sa place, avec toutes les précautions, tous les égards qu'il mérite, le hondurien bistre de 1864 !  
 Il accomplit ce travail avec le soin, la minutie que le chirurgien le plus consciencieux apporterait à l'opération la plus délicate.  
 Puis il se renverse dans son fauteuil, regarde longuement la page « Honduras » où figure désormais la merveille et d'une voix que l'émotion altère, il prononce :  
 Comment, oui, comment peut-on ne pas être philatéliste ?

Mais, confiante en l'avenir, persuadée que son fiancé serait de retour dans le délai qu'il avait fixé, qu'il rapporterait l'agrément de sa famille et que, d'ailleurs, il écrirait chaque jour ainsi qu'il en avait fait promesse, elle lui avait montré un visage souriant.  
 — Vous voyez, Jacques, avait-elle dit, au moment qu'il prenait place dans son compartiment, vous voyez que je sais tenir mes engagements et votre femme sera forte devant la vie, forte et raisonnable !...  
 Jacques s'était penché sur la main d'Yvonne pour la baiser. Le train s'était ébranlé.  
 — Télégraphiez dès que vous arriverez, avait crié la jeune fille.  
 Dans le brouhaha elle avait entendu ce mot :  
 — Promis !  
 Et bientôt elle n'avait plus vu, au delà du hall de la gare, que les feux rouges placés à l'arrière du convoi, les feux rouges qui brillèrent un instant dans la nuit et qui, bientôt, s'éteignirent.  
 Alors, elle avait eu un moment de défaillance. Sa gorge s'était contractée. Ses yeux s'étaient mouillés. Et elle qui, quelques minutes auparavant, se disait forte sentit toute sa faiblesse.  
 Bien qu'elle essayât de se raisonner, bien que sa détresse lui parût n'être justifiée par rien, elle était si

triste, si désespérée, elle éprouvait un tel besoin de pleurer qu'elle n'eût point la force de se mêler à la foule, dans le métro et que, pour rentrer chez elle, elle prit un taxi. Lorsqu'elle se sentit seule dans la boîte roulante et sonore, elle sanglota comme une toute petite enfant, comme une amoureuse meurtrie.  
 Une semaine s'est écoulée, depuis le départ de Jacques Glavany et, non seulement celui-ci n'a pas télégraphié comme il l'avait promis, mais encore la jeune fille n'a reçu aucune lettre de lui !  
 Les deux premiers jours elle s'est donnée toutes les raisons d'espérer :  
 Il arrive, rarement il est vrai, mais enfin, il arrive qu'une dépêche s'égare.  
 Gagnes est un tout petit pays. Il se pouvait que les lettres y fussent assez irrégulièrement livrées. D'autre part, à la fin de l'année, les services postaux sont surchargés de besogne, des retards dans la distribution du courrier étaient possibles et même on les devait prévoir.  
 Mais, à partir du troisième jour, son angoisse fut immense.  
 Jacques était-il malade ? Avait-il été victime d'un accident ? Ses parents, contrairement à son attente, à sa certitude, s'étaient-ils montrés irréductibles et l'ascendant que leur fils aîné avait sur eux n'avait-il donc servi de rien ?  
 (A suivre).

